

N° 1141

 du 18.06.2020
 au
 24.06.2020

Seclinois

Chantier de la Gare pôle d'échanges : dernière étape !

Après deux mois d'interruption totale due à la crise du coronavirus, le chantier de création de la gare pôle d'échanges de Seclin a enfin pu reprendre depuis le 19 mai. La Métropole Européenne de Lille, maître d'ouvrage, et la société Eiffage ont établi un protocole de sécurité sanitaire qui garantit la distanciation physique et les protections pour les agents et toutes les personnes qui passent aux abords du chantier.

Le calendrier

Bien sûr, tous les délais annoncés au début de la troisième et dernière phase, en janvier 2020, sont décalés de deux mois. C'est-à-dire qu'au lieu de se terminer fin mai, **les travaux en cours rue Gabriel-Péri et place Saint-Piat se termineront si tout va bien en août 2020**. Ensuite, en septembre, c'est le souterrain de Burgault qui sera redessiné pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'y cheminer, et dans un second temps la rue du Château sera refaite, comme s'y était engagé le maire, Bernard Debreu, en lien avec la MEL et suite à la demande des riverains.

Accès, déviations... Pas de changement

Comme le chantier a été figé dès le 17 mars à midi par le confinement, les accès et les déviations restent les mêmes jusqu'à nouvel ordre.

Tout le quartier de la gare métamorphosé

Dans quelques mois, c'est tout le quartier de la gare qui aura terminé sa métamorphose, avec la création de deux parkings sécurisés de plus de 300 places, un garage à vélos sécurisé, un bâtiment de service avec des agents d'Ilévia, des quais bus juste devant l'accès aux voies ferrées, la déconstruction de l'ancienne crèche remplacée par un parking végétalisé en zone bleue de 25 places, ainsi que la réfection complète des rues Philippe-de-Girard, Pierre-Sémard, Gabriel-Péri, du Château, et de la place Saint-Piat.

Rappel : *pour aller chez vos commerçants préférés de la rue Gabriel-Péri et de la place Saint-Piat, il faut arriver soit par les rues Philippe-de-Girard/Wattiestart et vous garer devant la gare ou sur le nouveau parking de 25 places ; soit arriver par la rue Jean-Baptiste-Lebas qui fait la jonction avec le quartier de Burgault.*



Résidence Sacleux : la Fête des Mères ensemble, enfin!

Pendant deux mois et demi, les résidents de la Résidence Autonomie Daniel-Sacleux ont dû prendre leur repas dans leur studio, où ils étaient confinés. Un repas servi par les agents de la Ville, équipés pour que le virus n'entre pas dans la Résidence. En raison de leur âge et parce que beaucoup ont une santé fragile, les résidents ont été extrêmement protégés pendant ce long confinement... C'est donc avec une très grande joie qu'ils ont retrouvé leur salle à manger et leur salle polyvalente, le lundi 8 juin ! Afin de respecter les distances physiques obligatoires, les deux salles ont été aménagées pour prendre le repas du midi. Un travail de préparation complexe, assuré par la directrice, Danièle Duriez, et toute son équipe.

Pour fêter les retrouvailles autour du repas du midi, le maire, Bernard Debreu, et l'équipe de la Résidence Autonomie Daniel-Sacleux, en ont profité pour offrir à chaque résidente un petit cadeau pour la Fête des Mères qui avait justement eu lieu la veille, le 7 juin. Une jolie trousse de toilette, avec des produits d'hygiène et de beauté, pour que ces dames puissent se faire belles lors de leurs premières sorties dans la famille !



Des nouveaux bancs dans le Parc Rosenberg.

Ils auraient dû être posés pile à la mi-mars... la semaine où a été décidé le confinement pour cause de crise du coronavirus !

11 nouveaux bancs et 6 nouvelles corbeilles en bois et fer peint, joliment ouvragés, ont été posés dans le Parc des Epoux-Rosenberg début juin. Une bonne nouvelle en prévision des beaux jours et des grandes promenades en famille dans cette nature luxuriante. Une bonne nouvelle qui s'est vite répandue, comme on le constate avec satisfaction sur cette photo souriante prise le 10 juin... Faites comme ces jolies petites Seclinoises : profitez de la nature et respectez-la, ainsi que le nouveau mobilier urbain. Merci !



Premier mariage « post-confinement »

Samedi 6 juin 2020 : une journée historique pour la Ville de Seclin... et pour la famille Delahaye, bien connue à Seclin. Célestin Delahaye a en effet épousé Amandine Bouvier devant le maire, Bernard Debreu, dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville... C'était le tout premier mariage « post-confinement » à Seclin.

Tous les invités portaient bien sûr le masque anti-coronavirus, et la salle des mariages avait été complètement réaménagée avec seulement quelques chaises espacées pour respecter les distances physiques et les mesures sanitaires. Du gel hydroalcoolique était également à disposition. Une ambiance très particulière, donc, mais beaucoup d'émotion et de joie, car la vie reprend enfin ! Toutes nos félicitations au jeune couple et aux familles des deux tourtereaux, qui feront une grande fête dès que cela sera possible.

En attendant de nouvelles directives de l'Etat, les mariages seront célébrés selon le même protocole.



Déchèterie : retour à la normale

Depuis ce lundi 15 juin, les déchèteries fonctionnent de nouveau normalement. Le système « pair-impair » appartient au passé, on peut désormais venir chaque jour à la déchèterie, quel que soit le numéro final de sa plaque d'immatriculation. De même, on peut désormais déposer toutes les sortes de déchets que prenait la déchèterie avant la crise sanitaire.

Voici la liste : déchets de déco, meubles ; bois et métal, cartons, papiers ; déchets verts ; gravats valorisables (béton, tuiles, pavés, briques...) ; plâtre, carrelage, sanitaires, revêtements de sol, PVC, isolants, polystyrène; pots de peinture, solvants ; déchets d'équipements électriques et électroniques (petit et gros électroménager) ; jouets, chaises, vaisselle, vélos, outils... qui peuvent être réemployés, Vêtements, chaussures, ceintures ; déchets de soins (radiographies, seringues, cotons, pansements...), piles et accumulateurs ; extincteurs ; batteries de voiture ; pneus ; amiante uniquement si celle-ci est liée au préalable ; huiles de friture, de moteurs ; bouteilles de gaz uniquement avec tête. Il faut avoir avec vous votre **pass déchèterie** (gratuit après demande sur le site internet www.esterra.fr ou sur place) et porter le masque.

Horaires de la déchèterie : lundi de 9h à 18h ; mardi au samedi de 7h30 à 18h ; dimanche de 8h à 13h. Port du masque fortement recommandé. Gratuit en-dessous de 2 mètres cube/payant au-delà (pour les professionnels).



Second tour de l'élection municipale dimanche 28 juin 2020

Si vous êtes inscrit(e) sur les listes électorales de Seclin (les jeunes ayant eu 18 ans sont inscrits d'office y compris s'ils ont 18 ans entre le 15 mars et le 27 juin), vous êtes appelé(e) à voter pour l'élection municipale dimanche 28 juin 2020, de 8h à 18h dans l'un des 9 bureaux de vote. Votre bureau est inscrit sur votre carte électorale. Par ailleurs, si vous ne pouvez pas vous déplacer de manière autonome et que vous souhaitez bénéficier d'un transport, vous pouvez vous inscrire en mairie. Un minibus 9 places fera la navette, avec deux personnes à chaque fois pour respecter les distances physiques. **Pour tout renseignement sur l'élection, votre bureau de vote, etc... contactez le service Affaires Générales de la Ville au 03.20.62.91.17. Inscriptions pour le transport gratuit jusqu'au jeudi 25 juin.**

World Clean Up Day : inscrivez-vous pour nettoyer la nature !

En septembre dernier, le tout premier « World Clean Up Day » seclinois avait rencontré un grand succès. Le but ? Nettoyer la nature et nos rues de tous ces déchets qui sont autant d'incivilités ! Tous les bras et les esprits sains seront les bienvenus autour du 19 septembre 2020 pour faire du « World Clean Up Day » 2020 une gigantesque prise de conscience de la nécessaire préservation de notre environnement.

Petits, grands, particuliers, bénévoles d'associations, scolaires, agents des collectivités... Tout le monde est appelé à participer au grand nettoyage d'automne, autour de Stéphanie Tonnel, référente « World Clean Up Day » pour notre ville. **Inscriptions :** stephanie.tonnel@worldcleanupday.fr ou à vous inscrire sur le site internet : <https://www.worldcleanupday.fr/>



L'an dernier avec l'ESAT Malécot et le Foyer de l'Arbre de Guise.

Du côté des «Ptits Loups»

La Maison de la Petite Enfance « Les Ptits Loups », située au 65A, boulevard Hentgès, recrute pour la crèche familiale des assistant(e)s maternelles seclinoises agréé(e)s. Vous souhaitez travailler avec une équipe pluridisciplinaire autour de la petite enfance? N'hésitez pas à contacter la directrice, Elodie Demaret.

La structure dispose également d'un club multi-accueil, 10 enfants de 4 mois à 4 ans y sont accueillis de manière régulière, occasionnelle ou d'urgence, l'après-midi, du lundi au jeudi de 14h à 17h. L'inscription a lieu chaque vendredi de 14h à 16h. **Pour tout renseignement, appelez au 03.20.32.12.96 ou consultez la rubrique « Petite Enfance » sur le site de la ville www.ville-seclin.fr**



« Merci aux voisins et aux secours ! »

En ce beau matin du mercredi 3 juin, cette Seclinoise - A-M. T. - traversait tranquillement la rue Roger-Bouvy non loin du boucher traiteur « Fred Réception ». Au beau milieu du passage piéton, une voiture l'a renversée... le conducteur ne l'avait pas vue ! Voisins et passants sont intervenus pour lui porter secours, et appeler de suite les pompiers ainsi que la police municipale. Les riverains ont sécurisé les lieux en attendant les secours, qui sont arrivés très rapidement. Plus de peur que de mal, donc, même si l'accident aurait pu être dramatique ! C'était juste avant la Fête des Mères, et cette maman victime, A-M.T., nous a envoyé ce message qu'elle voulait voir paraître dans l'Hebdo Seclinois. Nous le reproduisons bien volontiers : « **Le 3 juin, j'ai été percutée par un véhicule sur un passage piéton... Sans le secours des voisins, des personnes présentes, et des secours arrivés rapidement, je n'y serais plus. Je voulais, par ce petit mot, les remercier tous ! Merci de m'avoir aidée et permis d'être présente pour la Fête des Mères ! Je vous dois un grand respect. Bonne fête à toutes les mamans.** »

Services de garde

SAMU 15
Sapeurs-pompiers 18
Police Secours 17
Commissariat : 03.20.62.99.88

Médecin

Le soir, du samedi 12h au lundi 8h et les jours fériés - Médi'Ligne : 03.20.33.20.33

Maison médicale de garde à Seclin (urgence soir, week-end ou jour férié)

Contactez le 03.20.33.20.33 avant d'être accueilli en consultation au groupe hospitalier de Seclin-Carvin - accès Pavillon Pratz à Seclin

Pharmacie

Rens. : www.servigardes.fr ou 0.825.74.20.30

Police Municipale

Tous les jours en semaine et dimanche matin
Tél. : 03.20.32.59.60 ou 06.85.91.38.58



Restauration municipale

Menu du 22 au 26 juin

Lundi	Fish and chips, sauce tartare ; frites, salade ; Fromage ; Cerises.
Mardi	Taboulé aux crevettes ; Sauté de porc au caramel, chou-fleur béchamel, pommes de terre grenaille à l'huile d'olive ; Yaourt nature bio.
Mercredi	Repas végétal : Pain bio, tzatziki de concombre et tomates au basilic ; Nuggets de blé, ratatouille niçoise, risotto ; salade de fruits.
Jeudi	Tarte aux poireaux ou tarte au fromage ; spaghetti napolitaine, boulettes de boeuf ; abricot
Vendredi	Champignons en salade et pamplemousse ; escalope de dinde, purée, pœlée de courgettes bicolores au fromage frais ; beignet aux pommes.



État civil du 02/06/2020 au 08/06/2020

Naissances déclarées

Chloé Mutez, le 02/06/2020
Amandine Leleu, le 06/02/2020
Emma Taisne, le 03/06/2020
Mélia Prévost, le 11/06/2020

Décès déclaré

Paul Lamare, 98 ans

Tribune des groupes du conseil municipal

Seclin Ensemble

L'association COOP'Seclin est née !

Elus écologistes depuis plusieurs mandatures, nous avons porté sans relâche et avec exemplarité les valeurs du développement durable et de la transition écologique et solidaire.

Les avancées avec l'Agenda 21 et la convention des maires pour le climat et l'énergie ont été multiples et reconnues nationalement à de nombreuses reprises.

Mais les engagements non tenus par l'équipe en place dans le cadre du budget en 2019, vis-à-vis des objectifs de la convention des maires ont créé une fracture profonde et une perte de confiance.

C'est cette fracture qui est à l'origine de notre engagement dans la campagne des municipales avec la dynamique de COOP'Seclin 2020 et le support d'un collectif citoyen.

Notre projet était entièrement tourné vers le développement durable et les transitions qu'elles soient citoyennes, économiques ou écologiques et solidaires.

Nous avons beaucoup été copiés et le greenwashing ambiant a largement contribué à brouiller les cartes et le message que nous souhaitions porter.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont fait confiance en adhérant à ce projet de transition en nous apportant leur suffrage.

Les faits sont là, nous ne serons pas dans le futur exécutif au soir du 28 juin quel que soit le résultat : il n'y a ni association, ni fusion, ni ralliement.

Nous avons choisi collectivement de garder notre indépendance, notre intégrité et la cohérence de notre projet que nous étions seuls à porter.

L'histoire continue et ne s'arrête pas là. Nous avons choisi de poursuivre notre engagement et sa dynamique de projets sous forme associative et citoyenne avec la création de l'association COOP'Seclin qui portera à Seclin les valeurs de développement durable et de la transition écologique et solidaire.

Nous serons vigilants et critiques vis-à-vis des engagements pris par la future équipe municipale afin de préserver la cohérence des actions et projets que nous avons engagés et pilotés depuis de nombreuses années.

Comme beaucoup d'entre vous, nous aspirons à des changements profonds à tous les niveaux et nous sommes convaincus que ces changements et ces transitions et transformations seront portés par les citoyens plus que par les politiques.

Rendez-vous nombreux en septembre pour l'assemblée générale de l'association COOP'Seclin.

MARIE-NOËLLE BERNARD, DOMINIQUE DROMA,
NATHALIE et ALAIN FRUCHART
Groupe Les écologistes

Forces Démocrates pour Seclin

Tribunes politiques: le monde à l'envers

Depuis 10 ans que nous avons gagné devant les tribunaux notre droit d'expression dans l'hebdo, pour la 1ère fois, un élu a été victime de la censure du Maire.

La victime: M SERRURIER.

Son article a été remplacé en dernière minute par celui de Mme HAMARD.

Parce que la liberté d'expression est sacrée, nous publions donc dans notre tribune (d'opposition), l'article que vous auriez dû avoir la semaine dernière dans la tribune de la majorité.

Le monde à l'envers.

(Ecrits de M. Serrurier)

« Que c'est bon de se retrouver enfin dans cette tribune même si, pour moi, c'est la dernière de ce mandat qui s'achève. Qui s'achève enfin...

Qui s'achève encore plus mal qu'il ne s'est déroulé.

Qui s'achève avec une majorité qui n'est plus majoritaire, qui s'est fait battre plusieurs fois lors de votes du conseil.

Et qui s'achève dans un climat détestable.

Dans le malheur qui frappe la planète et qui a amené au confinement, depuis le 16 mars au soir,..., j'ai demandé au maire (une 15aine de fois) d'associer l'ensemble du conseil municipal aux actions de la Ville. Messieurs Cadart et Fruchart en ont fait de même.

Le maire a toujours refusé, faisant preuve de manque de respect de la démocratie et des élus chargés de vous représenter.

Je lui ai aussi reproché au téléphone de ne pas associer les élus autres que ceux de son dernier carré. Là, il a déclaré que si j'avais été sur sa liste...Non, vous ne rêvez pas, nous sommes bien en 2020.

Il n'a organisé un conseil que le 30 avril suite à l'obligation que lui a faite le Préfet après l'intervention de M. Cadart. Si, si, en 2020...

Le conseil s'est tenu et a été diffusé en direct par une vidéo (5300 € la prestation complètement ratée) amputée d'une dizaine de minutes.

Fort dommageable, puisque à ce moment-là, j'expliquais que nous étions en accord total avec la gratuité de la restauration pour les écoles. Or, le maire d'oser dire par vidéo que nous étions contre!

En faisant cela, il vous ment ouvertement. Il vous trompe... Quelle tristesse.

Quoiqu'il en soit, portez-vous bien et respectez les règles nécessaires à l'extinction de la pandémie».

Cette semaine, c'est M. FRUCHART qui doit s'exprimer pour la majorité. Espérons qu'il ne sera pas lui aussi victime de la censure.

Cela sera facile à vérifier, il vous suffira de regarder qui est le signataire de la tribune de la majorité.

C.BACLET, F-X.CADART, S.GAUDEFROY, C.HUGUET, R.MILLE